

SERVICES MÉDICAUX À L'URGENCE DE FORESTVILLE POUR LA SAISON ESTIVALE

Forestville, le 28 juin 2022 – En raison de la précarité de l'équipe médicale à Forestville, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population qu'il est possible que l'accès soit réduit à l'urgence pour des cas non urgents entre 18 h et 8 h, certains jours, de façon ponctuelle, du 28 juin au 31 août 2022.

Avant de se rendre à l'urgence, nous invitons les usagers à consulter le site Internet du CISSS de la Côte-Nord pour obtenir les précisions concernant ces journées en visitant le www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/soins-et-services/urgence/forestville. L'information contenue dans cette section sera mise à jour régulièrement lorsque l'équipe médicale sera réduite à Forestville.

Même lorsque l'équipe médicale est réduite, l'urgence demeure ouverte en tout temps pour toute situation nécessitant des soins urgents. Un médecin est disponible pour prendre en charge les cas urgents et il est aussi possible de composer le 911 dans l'éventualité où un transport par ambulance est nécessaire.

Par ailleurs, nous rappelons que lorsqu'une consultation est nécessaire, les usagers sont invités à se rendre à l'urgence la plus près de leur domicile.

Nous poursuivons nos efforts pour trouver des médecins supplémentaires afin de soutenir l'équipe en place et maintenir l'accès aux soins à la population.

Consulter pour un problème de santé non urgent

En tout temps, le CISSS de la Côte-Nord invite les personnes qui ont un problème de santé non urgent à contacter, dans un premier temps, le service Info-Santé au 811 ou à prendre un rendez-vous avec leur médecin de famille.

Les personnes n'ayant pas de médecin de famille peuvent contacter le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) au 1 844 962-4263, option 2, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Chaque appel est analysé par une infirmière clinicienne qui a le rôle d'orienter l'utilisateur vers le service professionnel ou médical qui répond le mieux à ses besoins. Ce service est présentement offert en Haute-Côte-Nord, en Minganie et à Fermont. Il sera déployé dans toute la région d'ici l'automne.

Pour prendre une décision éclairée quant au choix d'aller à l'urgence ou non, visitez le <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/soins-et-services/urgence/ai-je-besoin-daller-a-lurgence/>.

Le CISSS remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268